

Actualité en Responsabilité civile et Droit des Assurances

Formation 5 & 6 Juin 2025
Pôle Assurances et
Responsabilités



Formateurs

Maître Sabine ABRAVANEL-JOLLY, Avocate au Barreau de Lyon , Professeure de droit privé à la Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3
Co-directrice du Master 2 « Droit et Gestion des risques émergents », Co-fondatrice de *bjda.fr* (LexisNexis) et du Forum du Droit des Assurances (Le FDA)
Madame Axelle ASTEGIANO-LA RIZZA, Maître de conférences, HDR à la Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3
Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

À l'issue des deux journées, les participants maîtriseront les dernières évolutions jurisprudentielles en droit de la responsabilité civile et en droit des assurances (contrat d'assurance et assurances de dommages), Approfondiront des points spécifiques en droit des assurances & Seront capables d'appliquer ces connaissances pour mieux accompagner leurs clients dans la mise en œuvre des garanties d'assurance.

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des
Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation



Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numero F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste



Prérequis

Connaissance des règles de la responsabilité civile et des principales règles applicables au contrat d'assurance.

La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 5 et vendredi 6 juin 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Soit 14 heures de formation



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85

Mail : altajuris@altajuris.com



Jeudi 5 juin

Première partie : Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle – Actualité jurisprudentielle (3h30)

Rappel : non-cumul, conditions de la responsabilité civile

RC contractuelle : distinction entre obligations de moyens et de résultat

RC délictuelle :

◆ Actualité du fait personnel

◆ Actualité du fait des choses

◆ Actualité du fait d'autrui

Régime de l'action en responsabilité civile du tiers au contrat

Deuxième partie : Grandes questions de droit des assurances (3h30)

Les fautes en droit des assurances et la définition du risque garanti

◆ Faute intentionnelle et Faute dolosive

◆ Exclusions contractuelles, clauses définissant le risque, clauses de condition de garantie

◆ Droit spécial vs droit commun

Vendredi 6 juin

Première partie : Grandes questions de droit des assurances – Les fausses déclarations (3h30)

La fausse déclaration des risques et ses sanctions

La fausse déclaration de sinistre et ses sanctions

Deuxième partie : Grandes questions de droit des assurances – Prescription et actualité jurisprudentielle (3h30)

Problématiques autour de la prescription

Tour d'horizon des dernières actualités jurisprudentielles en droit des assurances